



Enjeux de santé et de société :
à qui appartient le corps des femmes ?
(2009)

fps

Ce texte a entre autres servi de base
à l’allocution d’ouverture du colloque
« Enjeux de santé et de société :
à qui appartient le corps des femmes ? »

Institut de sociologie
Bruxelles, le 23 avril 2009

Françoise Claude
Secrétariat général FPS
francoise.claude@mutsoc.be

02/515.04.01

L'intitulé de la journée est un peu provocateur, vous l'aurez remarqué. Je ne sais pas si ce soir nous pourrions tous répondre à la question posée : « à qui appartient le corps des femmes ? ». En tout cas je crains que la réponse ne puisse pas tenir en quelques mots...

Cela fait déjà un bon bout de temps que nous avons envie de traiter cette question de l'usage par autrui du corps des femmes – ou de l'usage par autrui des femmes en tant que corps – dans cette société néo-libérale. L'angle que nous avons envisagé de prendre au départ était en effet celui de la marchandisation des corps féminins.

Car dans cette économie mondialisée, où tout est vendable, et achetable, où tout peut devenir source de profit, où rien ne semble pouvoir échapper à la mise sur le marché, le corps humain ne fait pas exception, et le corps des femmes moins que tout autre. On sait que les divers commerces dont il est l'objet sont de plus en plus lucratifs : c'est la traite, la prostitution et la pornographie qui viennent immédiatement à l'esprit. Le trafic de femmes et d'enfants à des fins de prostitution, ainsi que le proxénétisme, brassent des sommes énormes, au même titre que le trafic d'armes ou de drogue. Un autre grand brasseur d'argent y est souvent associé : le football. Les grandes rencontres internationales (Mondial, Euro...) donnent en effet lieu à une explosion de l'« offre » à destinations des supporters et spectateurs qui se concentrent à ces occasions autour des villes-hôtes.

Mais le débat sur l'utilisation économique du corps des femmes ne peut pas s'arrêter là. De proche en proche, on se rend compte qu'il peut être élargi à des choses beaucoup plus quotidiennes, plus banales et aussi plus invisibles. Je pense ici en particulier à la publicité et l'usage immodéré qu'elle fait de la femme « objet sexuel » pour vendre tout et n'importe quoi. Dans ces images omniprésentes sur nos murs et nos écrans, le corps féminin est aussi réduit à l'état de marchandise, retouché, offert, présenté comme disponible pour quiconque se laisserait tenter par le produit vendu, à tel point qu'on ne sait plus très bien ce qui est en vente, de la voiture ou de la femme...

Et puis en approfondissant encore la réflexion sur le même sujet on se retrouve devant des débats d'actualité douloureux, qui ajoutent leur propre angle d'attaque à la même question : je pense à la gestation pour autrui (les mères porteuses), ou encore au mariage forcé. Si les aspects financiers ne sont pas totalement absents de ces pratiques, on n'est déjà plus tout à fait dans une question purement marchande. Et pourtant le lien est évident. Qu'est-ce qu'une famille « vend » en imposant un mariage à une jeune fille, qu'est-ce qu'un couple stérile achète en louant l'utérus d'une femme qui portera un enfant pour eux ? Le corps d'une femme, encore et toujours...

Et au-delà encore, on se rappelle qu'il existe des appropriations par autrui du corps des femmes qui malgré leur violence ne relèvent plus du tout de l'esprit de lucre : le viol et la violence de genre, mais aussi l'accès à la contraception et à l'avortement.

La sexualité et les différents degrés du consentement qu'elle peut mettre en œuvre, même dans un couple très « normal » (quoi que cela puisse vouloir dire) sont aussi à analyser sous l'angle du genre, et révèlent bien souvent que les femmes n'ont pas tout à fait la même disposition de leur propre corps que les hommes. Le souvenir du « devoir conjugal » n'est pas complètement éteint, loin de là ! Et malgré son allure grammaticalement très neutre, il ne s'exprime pas du tout de la même façon pour un homme ou pour une femme.

Ce sentiment très partagé – parfois par les femmes elles-mêmes d'ailleurs – que leur corps est toujours plus ou moins à la disposition d'autrui, se retrouve aussi dans le fait qu'une femme qui se trouve dans un lieu public, la rue ou la cour de récréation, peut toujours s'attendre voir son physique commenté, évalué ou même palpé par n'importe quel quidam, qui se sent sur elle un droit de regard et d'avis.

Toujours sans s'éloigner du sujet, on peut également parler de l'instrumentalisation du corps des femmes à des fins politiques et militantes, comme dans le viol de guerre. Perpétré en masse par l'armée allemande en Belgique en 1914, par l'armée française en Algérie dans les années '50, en ex-Yougoslavie, au Rwanda, au Congo, au Darfour, le viol des femmes vise à humilier l'ennemi, à déstructurer ses liens sociaux, à générer des enfants « de son sang », quoi que cela puisse vouloir dire... Le corps des femmes se transforme alors, dans la souffrance la plus extrême, en arme redoutablement efficace contre leur propre camp ; il se poursuit bien souvent par la stigmatisation voire le rejet de ces femmes doublement victimes.

Les femmes sont aussi transformées en instrument militant lors de l'exploitation politique et géostratégique de la religion qui, dans les formes les plus extrêmes, en arrive à nier tout simplement la légitimité de ce corps, et peut-être même, si c'était possible, en refuserait l'existence.

Bref, dans tous ces cas, du plus anodin au plus criminel, on se trouve devant une prise de pouvoir sur autrui, un refus de l'égalité humaine des femmes et des hommes, une négation de la liberté des femmes de vivre leur désir ou de refuser d'accéder à celui de l'autre, un déni de leur liberté de choisir de façon autonome leurs partenaires sexuels, leurs vêtements et leurs maternités. Dans les cas les plus graves je pense qu'on peut réellement parler de haine envers ce corps, et envers ce qu'il représente dans les fantasmes de certains.

L'usage du corps des femmes pour des intérêts qui ne sont pas les leurs se retrouve également dans l'univers du travail. Bien sûr, cela concerne aussi les hommes, quoique d'une autre façon. On pourrait parler longuement du travail gratuit des femmes au bénéfice de leurs proches, dans le cadre du couple et de la famille ; il y aurait aussi beaucoup à dire sur la répartition respective du travail gratuit et du travail rémunéré en fonction du sexe. Ou encore sur le bénéfice en retour qu'on peut

attendre pour un même travail, nettement moins rémunérateur pour les femmes que pour les hommes.

Mais l'angle sous lequel nous parlerons du corps des femmes au travail aujourd'hui sera celui de l'impact du travail sur leur santé et des maladies professionnelles, au plus intime du corps donc. Il est étonnant de voir la façon extrêmement différente qu'a notre sécurité sociale de reconnaître ces maladies selon qu'on se trouve dans des métiers exercés par des femmes ou par des hommes.

On pourra nous objecter que la mise à disposition des individus au profit de groupes détenteurs du pouvoir, ou plus globalement au profit de la société, atteint aussi les hommes ; on vient de parler du travail, mais il y a aussi, évidemment, la guerre, où les corps masculins sont exploités à l'extrême. Cette espèce de paroxysme du masculin que constitue la guerre vue sous l'angle du genre fait l'objet de recherches de plus en plus nombreuses, et c'est bien sûr passionnant, mais ce n'est pas ce à quoi nous nous attacherons aujourd'hui.

C'est au contraire du point de vue du groupe sexuel dominé, c'est-à-dire des femmes, que nous observerons la question du corps dans les rapports sociaux de sexe. Les avancées récentes vers l'égalité, et la timide accession des femmes au statut de sujet, ne doit pas masquer que leur rapport à leur propre corps, le rapport des autres à ce corps et l'autonomie qu'on leur reconnaît – ou pas – pour en décider, reste une question très actuelle.

Cette thématique entre d'ailleurs parfaitement dans la double mission qui fait notre spécificité, en tant que Mouvement des Femmes prévoyantes socialistes : le combat pour l'égalité des sexes d'une part et la promotion de la santé d'autre part.